



N^o 061

Le 28 mars 1989

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

PARLE DES ARRANGEMENTS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

AVEC LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

À Wellington (Nouvelle-Zélande) le 21 mars 1989, le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, s'est prononcé en faveur de nouveaux arrangements pour faciliter les consultations entre les gouvernements de la région de l'Asie et du Pacifique. M. Crosbie se trouvait en Nouvelle-Zélande pour participer à une réunion du Groupe de Cairns d'exportateurs agricoles et pour une visite bilatérale en Nouvelle-Zélande du 17 au 25 mars 1989.

Dans une allocution prononcée devant le New Zealand Institute of International Affairs et l'Institute for Policy Studies, M. Crosbie a noté les efforts déjà réalisés pour raffermir les liens et la coopération économique dans la région. Il a fait état des propositions présentées pendant l'année et souligné que le Canada a activement contribué à forger de nouveaux liens avec la région Asie-Pacifique.

"Certains pays ont maintenant engagé une série de consultations sur la nature et la portée que pourraient avoir les nouveaux arrangements institutionnels proposés pour la région. À titre de ministre du Commerce extérieur, je crois que plusieurs facteurs doivent être examinés lorsque nous explorons des initiatives visant l'établissement d'un mécanisme consultatif pour la coopération économique dans la région Asie-Pacifique."

Ces facteurs sont notamment:

- La conviction du Canada que le système du GATT offre les meilleures chances de globaliser le système commercial;
- les initiatives pour renforcer les consultations régionales entre les gouvernements doivent avoir des objectifs clairement définis;
- les rôles et responsabilités respectifs des gouvernements, des milieux d'affaires et du monde universitaire

dans le développement d'un processus consultatif régional doivent être examinés;

- le processus consultatif devrait être ouvert, tenir compte des sensibilités des gouvernements et des organisations existantes, et privilégier l'approche du consensus;
- il faut élaborer de nouveaux arrangements favorisant des consultations périodiques de haut niveau dans la région Asie-Pacifique, promouvoir une plus forte croissance économique, aider les pays en développement et garantir l'expansion de l'ensemble du commerce dans la région.

Le Ministre a ajouté: "J'encourage la recherche de nouveaux liens dans la région. Cette recherche reflète le dynamisme du commerce international dans un monde de plus en plus interdépendant. Elle reflète aussi une meilleure prise de conscience de la remarquable vitalité économique de la région et son immense potentiel d'expansion encore plus rapide. J'accueille favorablement les propositions qui contribueraient à la mise en place d'un arrangement visant à renforcer la coopération commerciale et économique dans le Pacifique, et nous comptons bien participer au processus qui nous permettra d'atteindre cet objectif."

- 30 -

Pour plus amples renseignements, contacter:

Abbie Dann
Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
(613) 995-1874